Cm
fol.o
FRC
10311

DÉLIBÉRATION
DE LA VILLE ET BARONNIE
DE VAUVERT,

Du 23 Novembre 1788.

DÉLIBÉRATION

PRISE

PAR LA VILLE ET BARONNIE

DE VAUVERT,

EN CONSEIL GÉNÉRAL.

L'An mil sept cent quatre-vingt-huit & le vingt-troisième jour du mois de Novembre, à l'issue des Vêpres, à Vauvert, dans la Salle de l'Hôtel-de-Ville, le Conseil Général assemblé, en exécution de la Délibération du douze du même mois, Monsieur Boissier, Premier Consul-Maire, a dit :

MESSIEURS,

Nous touchons au moment où notre Roi Bienfaisant, sans cesse animé du désir de rendre ses Sujets heureux, va convoquer les Etats-Généraux. Il a dans cet instant autour de lui les Notables de son Royaume; il les a appelés pour conférer avec eux sur la manière la plus régulière, la plus ressortissante au bien, la plus efficace de former cette auguste Assemblée. Dans sa sollicitude paternelle, il n'oublie aucune classe de ses Sujets; grands, petits, riches & pauvres, il veut le bonheur de tous, il veut que chacun s'en occupe.

Ses regards s'attachent principalement sur Nous, paisibles habitans des campagnes, sur la classe précieuse des Cultivateurs, dont les travaux fertilisent son Royaume, enrichissent la Noblesse & le Clergé, alimentent le Commerce.

THE NEWBERRY LIBRARY

Sa tendre vigilance redouble ſur-tout pour cette partie de Travailleurs à qui il ne reſte plus qu'un champ ſec & aride ; pour cette partie de gens pénibles & diſcrets, dont les ſueurs continuelles ne ſuffiſent ſouvent pas pour payer les impôts, légers pour les riches, mais bien peſans pour les pauvres ; pour cette partie de pères de famille dont les travaux produiſent à peine de quoi leur fournir un pain groſſier, de quoi élever une nombreuſe famille.

Touché du tableau que lui préſente la claſſe inférieure, mais précieuſe des habitans des campagnes, notre bon Roi ſe déclare ouvertement leur bienfaicteur, leur appui. Il veut dans ce moment que pour la formation des Etats-Généraux ils ſoient appelés à concourir par leurs ſuffrages à l'élection des Députés, & que dans le nombre de ces Députés il y ait des Bourgeois propriétaires habitans de la campagne. Que ne devons-nous pas eſpérer des vues bienfaiſantes de notre Monarque ; de la lumière répandue ſur tous les corps de la nation ; du déſintéreſſement, du patriotiſme que les Nobles & le Clergé ne manqueront pas de manifeſter dans une occaſion ſi éclatante ; & ſur-tout du zèle qui animera nos Repréſentans, défenſeurs d'une juſte cauſe.

Un vœu général ſe fait entendre d'un bout du Royaume à l'autre ; tout retentit d'une même réclamation ; tout cœur François ſoupire après une égalité dans la contribution aux charges : que chacun en ſupporte une portion égale à l'étendue & à la force de ſes poſſeſſions : plus de ces exceptions, plus de ces priviléges, plus de ces exemptions odieuſes, terraſſantes pour ceux qui n'en peuvent jouir, pour ceux à qui elles ſeroient plus néceſſaires, pour ceux dont elles allégeroient le fardeau, pour ceux enfin dont elles aggravent la misère.

Les principales Villes du Royaume, nommément Niſmes notre Ville Diocéſaine, ſe ſont empreſſées de porter aux pieds du Trône leurs vœux pour la formation des Etats-Généraux. Elles ont ſupplié Sa Majeſté de vouloir bien faire ceſſer la prépondérance de l'autorité & la pluralité des ſuffrages accordés à la Nobleſſe & au Clergé dans des temps moins éclairés ; de détruire ce mur de diviſion des trois Etats de la Monarchie ; & pour cet effet, d'ordonner que le nombre des Députés du Tiers-Etat aux Etats-Généraux ſera égal à celui du Clergé & de la Nobleſſe réunis ; que les Députés du Tiers-Etat ne pourront être pris que parmi ſes Membres ; que dans le nombre de ces Députés, il y aura des Bourgeois propriétaires habitans de la campagne.

Telles ſont en ſubſtance les ſupplications adreſſées au Roi par tous les Membres qui compoſent le Tiers-Etat ; tels ſont les vœux de tout bon François ; telle eſt l'opinion publique. Si chacun s'empreſſe d'élever ſa voix en notre faveur, ſi nous ſommes les plus intéreſſés dans la grande révolution, amenée par le cours inviſible mais naturel des choſes, ſi c'eſt nous qu'on veut entendre principalement, ne devons-nous pas témoigner à notre Auguſte Prince notre reconnoiſſance, nos déſirs, nos beſoins.

La Ville & Baronnie de Vauvert, l'une des plus conſidérables du Diocèſe de Niſmes par ſa population, par le génie actif & laborieux de ſes Habitans,

& leur induſtrie qui donne une grande valeur à un vaſte terroir ſec, aride & naturellement ingrat, en ne s'occupant que de ce qui a rapport à la formation des Etats-Généraux, doit manifeſter ſes vœux pour les diverſes claſſes qui compoſent le Tiers-Etat, & ſur-tout pour celle des Cultivateurs qui forme toute ſa population, & fait toute ſa reſſource.

Voila, Meſſieurs, ce que j'ai jugé à propos de vous communiquer au ſujet de la convocation prochaine des Etats-Généraux. Mon premier but, en aſſemblant le Conſeil-Général de cette Ville, eſt moins de recueillir nos foibles ſuffrages, que de mêler nos acclamations, & rendre tous nos Concitoyens témoins du dépôt ſolennel que nous faiſons dans nos Archives de la bienveillance de Louis XVI.

Il convient cependant de joindre nos vœux à ceux de la ville de Niſmes, notre Ville Diocéſaine. Prouvons, par une entière adhéſion à ſa Délibération du trois de ce mois, quelle eſt notre confiance en ſes Adminiſtrateurs éclairés ; combien nous approuvons, combien nous partageons le zèle qui les anime, & quelle eſt notre reconnoiſſance de ce qu'ils ont élevé leurs voix pour les Habitans de la campagne.

Je vous prie donc, Meſſieurs, de manifeſter votre vœu pour la claſſe intéreſſante des Cultivateurs, dont vous connoiſſez, dont vous reſſentez tous, les beſoins ; pour être de ſuite adreſſé à Monſeigneur l'Intendant le père des Communautés, en le priant d'y avoir égard & de l'appuyer de ſon crédit.

Après le propoſé de M. le premier Conſul-Maire, & M. Maurin, Procureur Juridictionnel de la Baronnie, ouï ; il a été unanimément délibéré que le Roi ſera très-humblement ſupplié d'ordonner que le nombre des Députés du Tiers-Etat aux Etats-Généraux ſera égal à celui des Députés réunis de la Nobleſſe & du Clergé.

Que les Députés du Tiers-Etat ne pourront être dans aucun cas pris que parmi ſes Membres.

Que dans le nombre de ces Députés, il y aura des Bourgeois propriétaires habitans de la campagne.

Que les Habitans de la campagne ſeront appelés pour concourir à l'élection des Députés aux Etats-Généraux.

Que les Electeurs pour la nomination des Députés du Tiers-Etat ſeront choiſis préférablement dans les lieux les plus peuplés, ſans avoir égard à la fertilité du ſol.

Que la Ville & Baronnie de Vauvert ſera appelée pour nommer les Députés du Tiers-Etat.

Qu'en conſidération de ſa population, de ſon induſtrie, de ſon activité, elle doit avoir quelque influence dans les affaires publiques.

QUE contenant dans ſon ſein un plus grand nombre de Cultivateurs qu'aucune Ville des environs, ſa voix pour cette claſſe précieuſe de Citoyens doit être la plus recherchée, la mieux accueillie.

DÉLIBÉRÉ enfin que la préſente Délibération ſera imprimée ; qu'extrait en ſera de ſuite adreſſé à Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, à Mgr. de Villedeuil, Secrétaire d'Etat, ayant le Département du Languedoc, à Monſeigneur de Necker, Miniſtre d'Etat & Directeur-Général des Finances, & à Monſeigneur l'Intendant du Languedoc, en les ſuppliant de mettre cette Délibération ſous les yeux de Sa Majeſté, de l'Aſſemblée des Notables, & d'accorder leur protection à la claſſe des Cultivateurs, dont la Communauté de Vauvert eſt entièrement compoſée.

Signés, MM.

FRANÇOIS BOISSIER, *Premier Conſul-Maire.*
CHAUVET, *Conſul, Lieutenant de Maire.*
MAURIN, *Procureur-Fiſcal.*
Gallas, *C. P.*
Brunel, *C. P.*
Vigouroux, *C. P.*
Brouzet, *C. P.*
Galhié, *C. P.*
Michel, *C. P.*
J. Hubidos, *C. P.*
Fontanés, *Greffier.*
Maſſanes, *Greffier*
Jean Simon, *Ménager.*
Boiſſier, *gros Foncier.*
Brunel, *Ménager.*
Louis Roux, *Boulanger.*
Fontaine, *Travailleur.*
L. Roux, *Fabricant d'Eau-de-vie, & Cultivateur.*
Mejanelle, *Fabricant d'Eau-de-vie, & Cultivateur.*
Simon, *Laboureur.*
Dufés, *Laboureur.*
L. Plane, *Travailleur.*
Roux, *Charron.*
Rei, *Serrurier.*
Poitavin, *Serrurier.*
J. C. Simon, *Laboureur.*
Miſſot, *Fabricant d'Eau-de-vie.*
Privat, *Travailleur.*
J. Audema, *Travailleur.*
Boiſſier, *Avocat.*
De Graille, *Docteur-Médecin, Agriculteur.*
De Beau, *Ecuyer & Agriculteur.*
Barry, *Laboureur.*
Breſſon, *Maréchal à Forge.*
Bouzanquet, *Travailleur.*
L. Leblanc, *Bourgeois.*
Chauvet, *Travailleur.*
Bourraſſet, *Travailleur.*
Louis Verquiere, *Laboureur.*
Pierre André, *Cultivateur.*
J. Boiſſier, *Cultivateur.*
Duret, *Ménager.*
Boiſſier, *Boulanger.*
Tempié, *Ménager.*
Bord, *Cultivateur.*
M. Benezet, *Travailleur.*
Trouche fils, *Ménager.*
Reynaud, *Ménager.*
Jalaguier, *Boulanger.*
Challier, *Fabricant d'Eau-de-vie.*
Roux, *Tailleur d'habits.*
Gabriel Plane, *Travailleur.*
Bonnet fils, *Chirurgien.*
Brunengue, *Travailleur.*
Tempié, *Bourgeois.*
Aubareſſy, *Ménager.*
Maſſon, *Travailleur.*
Delpuech, *Cultivateur.*
Leblanc, *Bourgeois & Foncier, Cultivateur.*
Meizonnet, *Travailleur.*
P. Camalié, *Travailleur.*
Guiraud, *Cultivateur.*
Pierre Brunel, *Ménager.*
Jean Tiſſot, *Travailleur.*
Dufour, *Travailleur.*
Aynaud, *Maçon.*
Ravel, *Cultivateur.*
L. Vigouroux, *Laboureur.*
Giraud, *Ménager.*
A. Roux, *Ménager.*
J. Simon, *Bourrelier.*
J. Coutelle, *Cordonnier.*
Guiraud, *Ménager.*
L. Roux, *Ménager.*
Martin, *Laboureur.*
Fulcrand, *Travailleur.*

François Simon, *Cultivateur.*
Maubermad, *Ménager.*
Trouche, *Bourgeois.*
Boudet, *Cultivateur.*
Fulcrand, *Laboureur.*
Brunel, *Ménager.*
Dabos, *Cultivateur.*
Gras, *Ménager.*
Marc, *Ménager.*
Pierre Peiſſard, *Ménager.*
Brunel, *Cultivateur.*
Bonnet, *Chirurgien, Cultivateur.*
Lombard, *Fabricant d'eau-de-vie.*
Sarrus, *Cultivateur.*
J. Daufés, *Maréchal ferrant.*
François Bourrelly, *Laboureur.*
Vigouroux, *Neg. & gros Foncier.*
Miſſot fils, *Fabricant d'eau-de-vie.*
Piton, *Travailleur de terre.*
Dorthes, *Bourgeois.*
François Sarrazin, *Bourgeois.*
Eſcande, *Negot.*
J. Brunel, *Menager.*
J. Gras, *Ménager.*
Aynaud, *Maçon.*
Gamalié, *Fabricant d'eau-de-vie.*
L. Vigouroux, *Tailleur d'habits.*
Moline, *Neg.*
Giral, *Cultivateur.*
Louis Fulcrand, *Travailleur.*
Flandin, *Travailleur.*
Rey, *Ménager.*
Marc, *Ménager.*
A. Roux, *Laboureur.*
Simon, *Ménager.*
Gaſquet, *Ménager.*
J. Maury, *Laboureur.*
J. Allier, *Laboureur.*
Antoine Brouſſon, *Laboureur.*
J. Aubareſſy, *Laboureur.*
Tempié, *Fabricant d'eau-de-vie.*
David Rey, *Tonnelier.*
Soulier, *Laboureur.*
Meyrargues, *Laboureur.*
Boiſſier fils, *Bourgeois.*
Miaulet fils, *Boulanger.*
Pierre Gras, *Boulanger.*
Miaulet père, *Boulanger.*
Barry, *Bourrelier.*

Moulimard, *Tailleur d'habits.*
Chabert, *Cordonnier.*
J. Simon, *Ménager.*
Gaſquet fils, *Neg. Cultivateur.*
Chabert, *Cordonnier.*
E. Roux, *Charron.*
Fauché, *Travailleur.*
Maroger père, *Charron.*
Maroger fils, *Charron.*
Papinaud père, *Charron.*
Bord, *Ménager.*
François Simon, *Ménager.*
Guigou, *Laboureur.*
Marc Vigouroux, *Travailleur.*
B. Meizonnet, *Cultivateur.*
Biau, *Laboureur.*
Merle père, *Marchand.*
Gamalié, *Cultivateur.*
Marc, *Menuiſier.*
P. Vialad, *Fabricant d'eau-de-vie.*
L. Héritier, *Faiſeur de bas.*
Fabregue, *Cultivateur.*
Gavanon, *Fabricant d'eau-de-vie.*
Camalié, *Bourrelier.*
Couderc fils, *Cultivateur.*
Falgairolle, *Sabotier.*
Guigou, *Ménager.*
Arnal, *Laboureur.*
Jozan, *Ménager.*
Rey, *Tonnelier.*
François Gavanon, *Ménager.*
Mathieu Aubareſſy, *Travailleur.*
P. Daufés, *Cultivateur.*
Duret, *Bourrelier.*
Antoine Larouziere fils, *Fabr. d'eau-de-vie.*
Antoine Larouziere père, *Fabr. d'eau-de-vie.*
François Bouzanquet, *Sabotier.*
Maury, *Travailleur.*
Jean Maury, *Cordonnier.*
Pierre Marc, *Laboureur.*
Pierre Lacroix, *Travailleur.*
Meizonnet, *Laboureur.*
Tempié, *Travailleur.*
Gavanon, *Fabricant d'eau-de-vie.*
Brunel, *Fabricant d'eau-de-vie.*
Gavanon, *Cultivateur.*
Gras, *Ménager.*
Lombard, *Tailleur d'habits.*
Gras, *Ménager.*

A NISMES, de l'Imprimerie de PIERRE BEAUME, 1788.